

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION
D'UN SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 85
Présents et représentés à la séance : 34
Date de première convocation : 24/03/2017
Date de nouvelle convocation : 7/04/2017

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération : 21/04/2017

SEANCE DU 19 AVRIL 2017

OBJET : Approbation du compte de gestion 2016 et du compte administratif 2016 du budget principal du SCOT

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE DIX NEUF AVRIL

Le Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un SCOT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Carmine ROGAZZO, Président du Syndicat mixte du SCOT. Ce conseil syndical fait suite au conseil syndical du 6 AVRIL 2017 qui ne se s'est pas tenu faute de quorum.

Etaient présents ou représentés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J-P. BELLET représenté par B. ROUSTANG, J. PUGET représentée par C. ROGAZZO, G. JULLIEN

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : B. JURAND, C. MIOLETTI, R. ACHIN, J-C. CATELAN, B. NICOLAS, A. GAMBIN, P. BOYER, A. ROCHAS, B. SARRAZIN, C. ROGAZZO, R. MAGNAN, C. ANTOINE représenté par Richard ACHIN, R. PAPET, B. ROUSTANG

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : G. DANY, A. DE SANTINI, J-P. GRAFFIN, R-M. JOUSSELME, A. ROULET, E. CLAUZIER, B. HODOUL représenté par E. CLAUZIER, P. GUILLEMAIN, Y. JAUSSAUD

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : F. ALLEGRA, R. DIDIER représenté par C. BOUTRON, C. BOUTRON, M. CŒUR, G. BONNARDEL, M. RICARD, M. PHISEL, J-M ARNAUD représenté par M. RICARD

Etaient excusés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J-P. BELLET, J. PUGET

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : G. CHAPELLE, D. KNOCKAERT, R. NOUGUIER, C. ANTOINE, F. BROUX

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : F. CESTER, B. HODOUL

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : L. ALLIX, R. DIDIER, C. HUBAUD, P. BLAIS, J-M ARNAUD

Etaient absents :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J. FRANCOU, F. PINET, M. LONNI, M. BARTHELEMY, L. CASALI, C. ACANFORA, R. AQUINO, J-F. CONTOZ, P. SCHIAZZA, M. TRUC, J. BONNARDEL, R. FREY, F. GASCARD, J-M. GUEYRAUD, J-C. VALLIER, J-P. BRIOULLE, R. MOREAU

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : M. VINCENT, F. MARY, J-P. COLLE, J-P. DAVIN, A. IVALDY, L. SAUVA, E. BERDIEL, G. DEBARGE, D. GOSSELIN, J-M. BARTHELEMY, J-F. MICHEL, D. ALLUIS, M. BELLON

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : S. CHASSEGROS, C. SAUNIER, A. MICHEL, M. BEYNET, C. SAUMONT, G. BERNARD, H. BORRELLY
 Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-P. TILLY, J-B. AILLAUD, F. LOUCHE, P. ALLEC, S. AYACHE, M. GRENIER, A-B. DEGRIL, J-L. BROCHIER, M. GUITTARD, C. FACHE, A. GAYDON, R. COSTORIER, R. ODDOU-STEFANINI, M. GAY-PARA

Les personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :

- M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat Mixte du SCoT,
- E. BOUVIER, chargée de mission au Syndicat mixte du SCoT,
- L. MOUTIER, chargé de mission au Syndicat mixte du SCoT.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Benoit ROUSTANG, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président rappelle les éléments du compte de gestion présentés par le Trésorier pour l'exercice comptable 2016.

Résultats de l'exercice 2016

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	378 321,44	368 761,00	747 082,44
Titres de recettes émis (b)	331 489,27	315 274,28	646 763,55
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	331 489,27	315 274,28	646 763,55
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	378 321,44	368 761,00	747 082,44
Mandats émis (f)	141 842,83	325 503,99	467 346,82
Annulations de mandats (g)	0,00	6 774,54	6 774,54
Dépenses nettes (h = f - g)	141 842,83	318 729,45	460 572,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	189 646,44		186 191,27
(h - d) Déficit		3 455,17	

Résultats de clôture de l'exercice 2016

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	378 321,44	368 761,00	747 082,44
Titres de recettes émis (b)	331 489,27	315 274,28	646 763,55
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	331 489,27	315 274,28	646 763,55
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	378 321,44	368 761,00	747 082,44
Mandats émis (f)	141 842,83	325 503,99	467 346,82
Annulations de mandats (g)	0,00	6 774,54	6 774,54
Dépenses nettes (h = f - g)	141 842,83	318 729,45	460 572,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	189 646,44		186 191,27
(h - d) Déficit		3 455,17	

Cette année, le résultat de clôture cumulé est maintenu en positif grâce à la perception de recettes de subventions en investissement (subvention de la Région PACA et de l'Etat) ainsi qu'à une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement. L'excédent d'investissement s'améliore fortement, en revanche l'excédent de fonctionnement a été un peu consommé. En effet, le solde d'exécution de l'exercice proprement dit fait apparaître un léger déficit en fonctionnement lié au recours à du personnel de renfort temporaire en matière de comptabilité et l'amortissement des frais d'études et d'investissement.

Il faut donc maintenir cette tendance sur plusieurs exercices budgétaires afin de dégager un fonds de roulement nécessaire à la création d'une trésorerie suffisante au syndicat mixte. Cet excédent permettra au SM du SCOT de poursuivre son activité sur les exercices futurs.

Le compte de gestion 2016 est proposé au vote par le Président.

Après prise de connaissance du compte de gestion, les membres du conseil syndical approuvent, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte de gestion 2016.

Monsieur le Président sort de la salle en proposant à Benoit ROUSTANG, Vice-Président, de rapporter les éléments du compte administratif présentés pour l'exercice comptable 2016.

Résultat d'investissement	458 953,88 €
Résultat de fonctionnement	58 283,76 €

Constatant la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif 2016, Benoit ROUSTANG, Vice-Président, propose au vote le compte administratif.

Après prise de connaissance du compte administratif, les membres du conseil syndical approuvent, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte administratif 2016.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président,
Carmine ROGAZZO

